

DÉCLARATION LIMINAIRE
CTL
DU 10/11/2020 :

Melun, le 10 novembre 2020

Monsieur le Président,

Nous voici revenus à la case départ. Une nouvelle période de confinement s'ouvre avec son lot de difficultés humaines, sociales, économiques.

Le Président de la République a donc annoncé, le 28 octobre 2020, la mise en place d'une nouvelle période de confinement qui doit permettre d'enrayer la propagation affolante du virus COVID-19 dans notre pays. Selon les propos des pouvoirs publics, la situation, notamment celle des services de santé et de l'hôpital public, est pire qu'au printemps dernier. Pourtant, et même si l'état d'urgence sanitaire a été prolongé, les mesures de confinement ont été allégées par rapport à celles en vigueur en début d'année. Le gouvernement effectuant ici également un choix économique, le travail doit continuer.

Ainsi, les agent·es des Finances publiques sont sommées de rester en première ligne au soutien de l'économie alors que, par ailleurs, un maximum d'agent·es devrait être en télétravail 5 jours sur 5.

Force est de constater que sur le sujet, le discours officiel selon lequel le télétravail n'est pas une option mais une obligation est bien loin d'être vérifié sur le terrain.

Alors qu'il y a à peine 6 mois, les agent·es des services publics ont été, avec les premier·ères de corvée, salué·es comme des « héros », remplissant des missions prioritaires voire essentielles au service de toutes et tous ; que les ministres, il y a encore quelques semaines les appelaient à être les agent·es de la relance, le couperet est tombé : Bercy décide de sabrer encore 1 800 emplois à la DGFIP en 2021, et plus de 3 000 en 2022, au moment même où les annonces de destruction du Réseau sortaient des mêmes bureaux des ministères.

C'est donc dans ce contexte sanitaire et social dégradé que la DGFIP décide de continuer la poursuite de ses réformes et non des moindres : celles qui amènent à la destruction de notre réseau.

Nous vous avons de nouveau demandé lors de la conférence téléphonique du 30 octobre dernier, dédiée à l'aggravation du contexte sanitaire, l'arrêt immédiat de vos réformes et de la mise en place du NRP. Vous nous dites être obligé de le faire.

L'intersyndicale de la DDFiP 77 vous a demandé la tenue de ce CTL en présentiel restreint, vous avez accédé à notre demande le 30 octobre, pour nous annoncer finalement le 3 novembre que ce CTL se déroulerait en audioconférence compte tenu de l'évolution de l'épidémie de Coronavirus et par suite des recommandations données par les diverses instances centrales et le médecin de prévention.

De même, vous nous dites qu'un report du CTL est impossible compte tenu du calendrier de mise en œuvre du NRP au 1^{er} janvier 2021.

Tout cela démontre que l'urgence actuelle pour la DGFIP consiste en la mise en place de cette opération de destruction des services publics.

Pour Solidaires Finances Publiques 77, dans ce contexte, la priorité n'est surtout pas à la mise en œuvre de vos réformes et au lancement d'opérations de restructurations dont les personnels ne veulent pas.

Nous n'avons eu de cesse de le clamer depuis la sortie de la carte de la suppression de nos implantations en juin 2019, dans la rue, dans la presse, dans les instances et en dehors, par écrit ou à l'oral, dans un mégaphone ou au téléphone...

Pour Solidaires Finances Publiques 77, l'urgence absolue est à la protection des agent·es dans le cadre d'une continuité de l'activité des services.

Le contexte est suffisamment anxiogène pour les agent·es. Leurs charges de travail, les sujétions et les retards accumulés du fait de la crise sanitaire, ainsi que le manque de personnels dans les services sont suffisamment lourds pour ne pas en rajouter. Leur imposer les réformes, restructurations, regroupements de service, déménagements dans la période est, à minima contre-productif, voire scandaleux et carrément indigne.

Où est donc la justification de l'urgence à mettre en œuvre cette réforme du NRP ? Sauf à considérer que vous voudriez honteusement profiter du contexte sanitaire actuel mais aussi de ce format en audioconférence.

Solidaires Finances Publiques 77 ne siège pas aujourd'hui pour valider la casse annoncée de notre administration et vous servir de caution sur la bonne tenue du dialogue social dans le département.

Si nous sommes là, c'est uniquement pour le service public, les agent·es.

Comme le disait Adolphe Thiers ou Emilie Girardin : « Gouverner, c'est prévoir ! », Anatole France lui disait : « Gouverner, c'est mécontenter ! », quant à Nicolas Machiavel pour lui c'était plutôt : « Gouverner, c'est faire croire ! ».

Monsieur le président, quelle sera votre maxime pour dérouler le rouleau compresseur qui écrasera notre Direction ? Vos réponses ou les débats éclaireront nos collègues sur votre gestion à venir.

Car vous leur devez, si ce n'est du respect, au moins des réponses, les restructurations que vous prévoyez impactant profondément et durablement leur vie professionnelle et personnelle.

Nous défendons également un service public qui ne correspond en rien à celui que vous envisagez.

D'ailleurs, Solidaires Finances Publiques n'a pas vu, une seule fois, écrit le mot « service public » dans vos documents. Dans le cadre d'un projet intitulé Nouveau Réseau de Proximité, c'est assez révélateur !

Depuis longtemps, Solidaires Finances Publiques demande un moratoire sur les réformes portant sur les missions et les suppressions d'emplois, moratoire qu'il aurait été urgent de programmer après le confinement, période inédite pour tout le monde.

Cette période, où nos missions étaient prioritaires aurait dû déboucher dès cette rentrée de septembre sur un dialogue avec les équipes sur :

- le moral des agent·es,
- leurs conditions de travail,
- les difficultés ou les aménagements à effectuer sur les applicatifs,
- les relations professionnelles,
- l'organisation du travail avec la coexistence du travail en présentiel et en télétravail.

Bref, un bilan service par service, en dehors des RETEX Covid, afin que chacun·e puisse s'exprimer et poser un regard constructif sur ses missions, sur la notion de service public, sur ses motivations, en un mot, sur le sens que chaque collègue donne à l'exercice de ses fonctions au service de l'intérêt général et que notre administration aurait pu reprendre à son compte pour bâtir le réseau de demain.

Mais de cette pause essentielle pour remettre du sens et du collectif, dans nos services et dans notre organisation du travail, vous n'en voulez pas !

Pire, alors qu'un deuxième confinement est mis en place, que la situation sanitaire s'aggrave, vous lancez à toute allure le massacre des missions, la suppression des services comme si de rien n'était, comme si la crise sanitaire n'existait pas et que les agent·es des Finances Publiques n'avaient pas prouvé leur utilité.

Au travers de cette nouvelle version du NRP, vous auriez pu laisser transparaître le souci de la situation des agent·es mais, il n'en est rien, ni dans vos documents et encore moins dans vos actes ! Les documents fournis sont bien légers. On ne peut que le dénoncer ; d'autant que les projets présentés annoncent la future configuration des services de la DDFiP 77 pour les années à venir avec la disparition des trésoreries, la création des Services de Gestion Comptable (SGC), des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL), la fusion des Services de Publicité Foncière (SPF) mais aussi les transferts d'emploi dans la cadre de la relocalisation des services.

Pourtant même si ce n'est pas le premier de vos soucis, vous avez l'obligation, en tant que Directeur, et vous auriez dû en tenir compte dans vos projets, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentales des agent·es de la direction (article L. 4121-1 du Code du travail).

Vous auriez dû décrire de façon précise les conséquences de telles restructurations sur les procédures et la charge de travail, la nature des activités, l'évolution des compétences, l'environnement de travail.

Car si désormais la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 vous exonère de la présentation en CHS-CT des projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail, le comité technique n'est pas pour autant dispensé de répondre à l'ensemble des questions afférentes à ces projets ni à ses impacts sur les conditions de santé, de sécurité, et des conditions de travail, sans oublier bien évidemment la mise en place des mesures de prévention qui en découlent. À ce titre vos dossiers ne présentent aucune fiche d'impact sur ces restructurations

Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur la dégradation des conditions de travail pour l'ensemble des agent·es de la DDFiP et nous vous rappelons qu'en tant que Directeur, il est de votre devoir de vous y intéresser. Nous vous avons adressé le 14 février 2020 un courrier concernant les conditions de travail au sein de la Direction et à ce jour nous n'avons toujours pas eu de réponse de votre part. Nous vous demandons la mise en place d'une réelle politique de prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans notre direction.

Conformément aux instructions relevant du NRP et du dialogue social, vous présentez les dossiers par opération mais sans pour autant vous inspirer de l'expérience acquise en CHS-CT pour de telles restructurations, fusions, disparitions de service.

Vous vous contentez de reprendre sagement le modèle national, d'en remplir les vides par des copier-coller impersonnels. Dans quelles rubriques, dans quels paragraphes des fiches présentées aujourd'hui considérez-vous que l'on aborde l'impact de ces restructurations sur les relations de travail, le contenu et l'organisation du travail, l'environnement de travail pour les agent·es, les responsables de service concernés ? Dans quels paragraphes explicitez-vous l'organisation des Services de Gestion Comptable ?

Vous vous contentez d'aborder les conditions de travail par les seules places de stationnements et la restauration collective. Certes, c'est important, mais tout autant que la charge, la complexité, l'organisation du travail, la chaîne de travail, l'équité dans la répartition des tâches, les moyens pour accomplir les missions, le partage des pratiques, la reconnaissance du tutorat, la clarté des responsabilités, les tensions dans les services, etc ...

Sans oublier l'association primordiale des agent·es à l'exercice de leur métier, en tenant compte de leur point de vue, de la reconnaissance de leurs qualifications avec le souci majeur de leur situation personnelle. Évaluer et analyser les risques est une obligation. Vous vous targuez de nombreuses réunions, que ce soit avec les chef·fes de services ou les élu·es, d'une convention avec le Préfet, mais vous ne fournissez aucun compte-rendu de ces réunions. Devons-nous croire sur parole une direction qui élude toujours les questions, les oppositions à ses restructurations ? Vous avez fait des réunions avec les agent·es pour leur promettre une prime de restructuration, du travail à distance et du télé-travail ! Combien de réunions métier ont-elles été tenues avec ces mêmes agent·es, avec celles et ceux qui sont confrontés aux difficultés quotidiennes du travail réel. Vous affirmez que les agent·es ne changeront, à priori, pas de métiers, mais que les chef·fes de services pourraient être amenés à modifier les missions de certain·es d'entre eux·elles. Quel beau tour de passe-passe ! Pour vous rien ne change jamais, mais les agent·es de la DGFIP savent et constatent chaque jour que tout change ! Il·elles s'adaptent tant bien que mal à ces restructurations depuis maintenant des décennies ! Vous assumez donc de mettre nos collègues dans des situations difficiles, qu'elles soient professionnelles ou personnelles. Pardon, vous demandez donc aux chef·fes de services d'assumer de mettre certain·es agent·es dans des situations difficiles de travail.

La manière dont ces dossiers sont constitués et le moment où ils nous sont présentés révèlent ce que vous entendez faire des avis et débats de ce CTL.

La présentation des opérations « Nouveau Réseau de Proximité » 2021-2023, la relocalisation des services des Grandes métropoles et d'Île-de-France vers les territoires et la mise en œuvre des opérations « Nouveau Réseau de Proximité » au 1^{er} janvier 2021, comment pouvons-nous avoir un examen sérieux d'autant de projets en une demi-journée et en audioconférence à un mois et demi de certaines échéances ? Tout cela démontre qu'il ne s'agit en réalité pour la DDFiP 77 que d'une simple séance d'information des représentant·es du personnel, nous ne pouvons que le déplorer.

Engager l'avenir professionnel et personnel des agent·es, au vu de ces dossiers de présentation n'est, pour Solidaires Finances Publiques, simplement pas admissible.

Outre le manque d'analyse des conditions et de la charge de travail déjà évoquées, on ne peut que constater le manque patent de certains renseignements essentiels pour s'assurer de la faisabilité de vos réformes, de prévenir les risques qui en découlent et d'élaborer des mesures de prévention en conséquence.

- Rien sur les futures suppressions d'emplois qui devaient pourtant elles aussi être communiquées pour 3 ans,
- Rien sur le devenir des responsables de service qui perdent leur poste,
- Rien sur l'organisation des services même lorsque la possibilité d'un accueil est évoquée,

Il est donc impossible de connaître la charge de travail par agent·e après restructuration.

- Rien sur la chaîne de travail avec, entre autres, les conséquences sur les services RH qui vont devoir gérer les transferts d'emplois et d'effectifs, le service de la formation professionnelle, le service du BLI,
- Rien sur la formation professionnelle, ni sur le tutorat,
- Rien sur l'informatique, pourtant si capricieuse, pour rester poli, et mise en avant par la direction dans les nouveaux process de travail comme la panacée qui résoudra toutes les difficultés,
- Rien sur le travail à distance si ce n'est la localisation des collègues,
- Rien sur l'avis des préventeurs que sont le médecin du travail et l'inspecteur Santé Sécurité au travail,
- Rien sur la prévention du risque routier,
- Rien sur la prise en compte des situations particulières, la rubrique n'étant servie dans aucun document.

Votre projet, présenté aujourd'hui, serait-il le Nouveau Rien de Proximité ?

Mais surtout pour Solidaires Finances Publiques aussi peu de réponses et d'informations, préalables à toute discussion, ne saurait constituer un véritable dialogue, si ce n'est social, du moins sincère et transparent.

Un point également oublié dans vos documents : l'encadrement du fonctionnement des structures France Service. Solidaires Finances Publiques vous demande d'indiquer leur nombre, leurs fonctionnements, la position des agent·es qui seraient amené·es à s'y rendre, leur lien de subordination éventuel avec l'édile responsable, leur mode d'évaluation, etc. Lors de nos derniers échanges sur ce sujet vous nous aviez indiqué qu'aucun·e agent·e DGFIP ne serait affecté sur ces structures, qu'il·elles ne s'y rendraient seulement pour effectuer de l'accueil sur rendez-vous. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons découvert, sur Ulysse 77, une semaine avant la première convocation de ce CTL la constitution d'un « vivier départemental » pour des fonctions d'animateur en structure France Service alors que cette possibilité n'avait jamais été abordée avec les organisations syndicales du département. Tout comme nous avons eu le plaisir de découvrir dans les documents de travail que 89 emplois allaient être prélevés dans notre Direction pour participer à la relocalisation des services des Grandes métropoles et d'Île-de-France vers les territoires. Tout cela sans aucune précision. Quels seront les services touchés, les catégories d'emploi concernés. Votre projet semble assez flou pour un plan qui devait permettre aux agent·es d'avoir une vision pluriannuelle.

Pour finir, pour chaque projet à l'ordre du jour, nous vous ferons part des questions et des inquiétudes des agent·es. Vous pourrez constater par vous-même qu'à un mois et demi mois des premières restructurations prévues, que les préoccupations des agent·es demeurent et que le dispositif d'information mentionné dans les dossiers de présentation n'est pas aussi concluant que vous voulez bien l'écrire. Quant aux projets prévus par la suite, le peu d'informations produites révèle toujours plus une gestion à l'aveugle et au jour le jour.

Maintenant nous attendons vos réponses à toutes les questions des agent·es que vous mettez, si ce n'est devant le fait accompli, du moins devant beaucoup d'inconnues !

Vous devez affirmer dans ce CTL quelle sera la DDFIP 77 en 2023. Mais avez-vous l'intention de nous répondre avec honnêteté et en toute transparence ?